



Projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2025- 2030

Avis du Conseil régional de l'environnement de Montréal

Déposé le 11 novembre 2024

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal

À propos du CRE-Montréal

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) est un organisme de bienfaisance indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal depuis 1996. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

cremtl.org

Table des matières

Introduction.....	4
Synthèse des recommandations	5
Dépasser le principe directeur.....	7
Affirmer clairement le rôle des artistes dans la transition socio-écologique	8
Favoriser le rayonnement et l'accès aux créations artistiques en lien avec la TSE ...	8
Mettre l'accent sur la résilience face aux changements climatiques	9
Prioriser des mesures autour de la mobilité.....	10
Favoriser une gestion responsable des matières	11
Poursuivre le processus de documentation pour optimiser les interventions.....	12
Conclusion.....	13

Introduction

Il est important pour le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) de participer à la consultation sur la politique de développement culturel de la Ville de Montréal 2025-2030, alors que le projet fait de la transition socio-écologique un principe directeur transversal et que les rapprochements entre le milieu environnemental et le milieu culturel sont de plus en plus forts depuis quelques années.

Le CRE-Montréal est entre autres membre de la Commission culture et transition écologique de Culture Montréal depuis sa création et assure la coprésidence depuis novembre 2022. Chaque rencontre de la Commission est l'occasion d'échanger des idées, de découvrir des initiatives et aussi d'avoir une réflexion croisée entre organisations environnementales et organisations culturelles dans la perspective d'accélérer la transition socio-écologique.

Depuis 2023, le CRE-Montréal décerne, dans le cadre de son Gala annuel, une bourse Culture et transition socio-écologique afin de souligner les liens nécessaires à créer et consolider entre les milieux de la culture et de la transition socio-écologique. Dans le cadre de plusieurs de ses initiatives, l'organisme a également fait appel aux artistes (ex. Cirque Alfonse pour la campagne des Bûcherons de l'asphalte, bédéistes Cathon et Orceline pour la Trame verte et bleue active).

Cet avis apporte des recommandations sur le projet de Politique ainsi que sur le Plan d'action qui devra lui être associé. Il s'appuie entre autres sur des éléments discutés lors de la Commission culture et transition écologique.

Synthèse des recommandations

1. Décliner dans les orientations (particulièrement 1 et 2) des éléments plus précis en matière de transition socio-écologique
2. Prévoir une série de mesures dans le Plan d'action spécifiquement consacrée à la transition socio-écologique
3. Identifier une série d'indicateurs en lien avec la transition socio-écologique et les relier avec les cibles inscrites dans d'autres plans et politiques de la Ville de Montréal (Plan Climat, Plan directeur de gestion des matières résiduelles)
4. Développer une initiative de regroupement et promotion « arts et transition socio-écologique » réunissant les créations artistiques en lien avec la transition socio-écologique et les enjeux environnementaux.
5. Mettre en place un réseau de lieux culturels (au-delà des bibliothèques) ayant une fonction de « lieux de résilience » lors des épisodes climatiques extrêmes et permettant à la population d'avoir accès à un lieu sécuritaire (vagues de chaleur, tempêtes de verglas, etc.) et de rendre disponible une cartographie à la population
6. Accompagner les organisations (entre autres les organisateurs d'événements extérieurs) dans l'élaboration d'un plan d'adaptation pour leurs travailleurs et travailleuses et pour le public. Ce plan pourrait être développé en concertation avec la Direction de la santé publique de Montréal (DRSP)
7. Lancer une démarche sur la mobilité durable en culture visant à établir une feuille de route pour la mobilité durable en culture ajustée selon les territoires (part modale des déplacements des spectateurs, des artistes, des équipements, publicité fossile), la publier et fixer des cibles d'amélioration collective
8. Mener une réflexion concertée sur l'offre de transport collectif et sa résilience afin de favoriser l'accès aux lieux culturels partout sur l'île de Montréal. Entre autres, des mesures spécifiques devraient être mises en place afin de mieux gérer la « troisième heure de pointe » que constitue la période en soirée d'entrée et de sortie des salles de spectacles et de palier à des interruptions de services de courte ou de longue durée du service de métro dans un contexte de déficit de maintien des actifs

9. Saisir l'opportunité du déploiement des pôles de mobilité de l'Agence de mobilité durable (AMD) afin d'identifier des lieux propices à leur implantation selon les besoins et l'achalandage
10. Outiller les promoteurs et gestionnaires afin de faciliter la mutualisation des stationnements souvent inoccupés aux heures d'affluence des salles (ex. centre d'achats, édifices à bureaux)
11. Se doter de lignes directrices et de critères visant à réduire l'impact du transport aérien (tant pour les artistes accueillis à Montréal que pour les organisations montréalaises). Cela pourrait se faire par exemple en développant une charte pour les organisateurs d'événements afin de limiter les trajets aériens
12. Assurer un soutien pérenne aux organisations qui favorisent le réemploi et la circularité des matériaux utilisés dans les productions artistiques
13. Intégrer dans les programmes de financement des critères afin d'encourager les pratiques responsables et de circularité
14. Encadrer la gestion des matières résiduelles lors des événements sur le domaine public et prévoir un accompagnement pour les promoteurs de ces événements
15. Réaliser une cartographie exhaustive des émissions de carbone du secteur culturel à l'échelle métropolitaine afin d'identifier les principales sources et des scénarios concrets de décarbonation du secteur
16. Mettre en place un chantier sur les impacts environnementaux de la création numérique réunissant des professionnel.les, des universitaires afin de mieux quantifier les impacts et ensuite développer des stratégies visant à les réduire.

Dépasser le principe directeur

Nous sommes heureux de constater que la transition socio-écologique constitue un principe directeur transversal du projet de Politique. Cependant, dans la suite du document, la transition n'est pas mentionnée de façon explicite dans les orientations et la Politique se limite à énoncer quelques exemples de mesures déjà en place ou potentielles.

Il nous apparaît important de mieux préciser comment la transition socio-écologique s'incarne dans les orientations. Dans cette perspective, l'ajout de cibles en lien direct avec la transition socio-écologique ainsi que l'intégration de mesures spécifiques dans le Plan d'action et dans les budgets associés à la mise en œuvre de la Politique nous semblent incontournables.

Recommandations

- 1. Décliner dans les orientations (particulièrement 1 et 2) des éléments plus précis en matière de transition socio-écologique**
- 2. Prévoir une série de mesures dans le Plan d'action spécifiquement consacrée à la transition socio-écologique**
- 3. Identifier une série d'indicateurs en lien avec la transition socio-écologique et les relier avec les cibles inscrites dans d'autres plans et politiques de la Ville de Montréal (Plan Climat, Plan directeur de gestion des matières résiduelles)**

Affirmer clairement le rôle important des artistes dans la transition socio-écologique

Nous sommes convaincus que le levier principal du secteur culturel en matière de transition socio-écologique se situe au niveau de sa capacité à influencer le public et à stimuler l'émergence d'imaginaires post-transition. Certaines créations récentes ont démontré ce pouvoir d'influence ainsi que le potentiel de rejoindre un large public, au-delà des personnes initiées et déjà engagées.

Il est important que la Politique réaffirme clairement ce rôle de la culture et que le Plan d'action intègre des éléments afin de soutenir le développement de projets artistiques qui génèrent un impact concret sur les spectateurs (changements d'attitudes et de comportements) ou les écosystèmes (préservation ou restauration de la biodiversité).

Favoriser le rayonnement et l'accès aux créations artistiques en lien avec la TSE

De plus en plus de créations artistiques intègrent une dimension environnementale ou/et sociale. Dans l'optique de favoriser l'accès à ces créations pour l'ensemble de la population, nous proposons de mettre en place des outils pour répertorier et promouvoir les créations artistiques en lien avec la transition socio-écologique et les enjeux environnementaux. Il pourrait s'agir d'un marqueur thématique sur une plateforme existante, comme La Vitrine ou un autre outil.

Le développement de cette initiative pourrait également conduire à des collaborations et des communications concertées des organisations culturelles lors de l'annonce des saisons théâtrales, muséales, et pourquoi pas le développement d'un « Passeport montréalais Culture et Transition socio-écologique ».

Recommandations

- 4. Développer une initiative de regroupement et promotion « arts et transition socio-écologique » réunissant les créations artistiques en lien avec la transition socio-écologique et les enjeux environnementaux.**

Mettre l'accent sur la résilience face aux changements climatiques

Les changements climatiques ont et vont avoir des répercussions sur les activités du milieu culturel. Pensons par exemple aux épisodes des canicules ou de pluies intenses, à l'adoucissement des hivers sur la tenue des événements extérieurs. La Politique doit poser les bases d'un milieu culturel résilient face aux aléas climatiques, mais aussi d'un milieu culturel qui contribue à la résilience de la communauté.

Recommandations

- 5. Mettre en place un réseau de lieux culturels (au-delà des bibliothèques) ayant une fonction de « lieux de résilience » lors des épisodes climatiques extrêmes et permettant à la population d'avoir accès à un lieu sécuritaire (vagues de chaleur, tempêtes de verglas, etc.) et de rendre disponible une cartographie à la population.**
- 6. Accompagner les organisations (entre autres les organisateurs d'événements extérieurs) dans l'élaboration d'un plan d'adaptation pour leurs travailleurs et travailleuses et pour le public. Ce plan pourrait être développé en concertation avec la Direction de la santé publique de Montréal (DRSP).**

Prioriser des mesures autour de la mobilité

La littérature et les études menées dans le monde démontrent clairement que la majorité des émissions de GES du milieu de la culture sont liées à la mobilité (déplacement des spectateurs, des artistes). Les événements culturels sont aussi des vendeurs d'espaces publicitaires qui dépendent à différents niveaux de revenus liés à la promotion d'énergies fossiles et des industries associées comme l'automobile et l'aviation. La Politique devrait nommer clairement ce point et le Plan d'action devrait cibler principalement des actions autour de ce volet.

Recommandations

- 7. Lancer une démarche sur la mobilité durable en culture visant à établir une feuille de route pour la mobilité durable en culture ajustée selon les territoires (part modale des déplacements des spectateurs, des artistes, des équipements, publicité fossile), la publier et fixer des cibles d'amélioration collective.**
- 8. Mener une réflexion concertée sur l'offre de transport collectif et sa résilience afin de favoriser l'accès aux lieux culturels partout sur l'île de Montréal. Entre autres, des mesures spécifiques devraient être mises en place afin de mieux gérer la « troisième heure de pointe » que constitue la période en soirée d'entrée et de sortie des salles de spectacles et de palier à des interruptions de services de courte ou de longue durée du service de métro dans un contexte de déficit de maintien des actifs.**
- 9. Saisir l'opportunité du déploiement des pôles de mobilité de l'Agence de mobilité durable (AMD) afin d'identifier des lieux propices à leur implantation selon les besoins et l'achalandage.**
- 10. Outiller les promoteurs et gestionnaires afin de faciliter la mutualisation des stationnements souvent inoccupés aux heures d'affluence des salles (ex. centre d'achats, édifices à bureaux).**

11. Se doter de lignes directrices et de critères visant à réduire l'impact du transport aérien (tant pour les artistes accueillis à Montréal que pour les organisations montréalaises). Cela pourrait se faire par exemple en développant une charte pour les organisateurs d'événements afin de limiter les trajets aériens (tournée avec une obligation d'avoir plusieurs dates et lieux en Amérique du Nord).

Favoriser une gestion responsable des matières

La culture est identifiée comme un chantier potentiel dans la Feuille de route en économie circulaire¹ récemment adoptée par Montréal. Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles intègre également des mesures spécifiques aux organisateurs d'événements sur le domaine public (entre autres pour la récupération des matières organiques). Certaines initiatives porteuses ont été déployées dans les dernières années et ont démontré leur efficacité (ex. ÉcoScéno).

Recommandations

- 12. Assurer un soutien pérenne aux organisations qui favorisent le réemploi et la circularité des matériaux utilisés dans les productions artistiques.**
- 13. Intégrer dans les programmes de financement des critères afin d'encourager les pratiques responsables et de circularité.**
- 14. Encadrer la gestion des matières résiduelles lors des événements sur le domaine public et prévoir un accompagnement pour les promoteurs de ces événements.**

¹ https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/1503-01-economie-circulaire-document_85x11_v5.pdf

Poursuivre le processus de documentation pour optimiser les interventions

Il nous apparaît important de poursuivre le développement des connaissances et l'acquisition de données afin de faciliter la priorisation des interventions et de mieux évaluer l'impact des actions.

Recommandations

- 15. Réaliser une cartographie exhaustive des émissions de carbone du secteur culturel à l'échelle métropolitaine afin d'identifier les principales sources et des scénarios concrets de décarbonation du secteur (à l'image de la feuille de route sur la décarbonation du milieu de la santé, ASPQ²).**
- 16. Mettre en place un chantier sur les impacts environnementaux de la création numérique réunissant des professionnel.les, des universitaires afin de mieux quantifier les impacts et ensuite développer des stratégies visant à les réduire.**

² <https://aspq.org/une-nouvelle-feuille-de-route-au-service-de-la-decarbonation-du-systeme-de-sante-quebecois>

Conclusion

En inscrivant la transition socio-écologique (TSE) comme un principe directeur de la Politique, la Ville de Montréal reconnaît les liens et les interrelations entre culture et TSE. Afin de l'ancrer concrètement, il est cependant nécessaire d'aller plus loin à la fois dans la façon dont la TSE se traduit dans les orientations de la Politique et dans le plan d'action qui sera associé.

La Ville de Montréal peut s'appuyer sur un écosystème dynamique et volontaire comme en témoigne la popularité de la Commission culture et transition écologique. Elle pourra également compter sur le CRE-Montréal qui mettra volontiers ses expertises à contribution dans la réflexion et dans la mise en action de la Politique.